



Le 27 mars 2018

Alors que le télégramme de mutations du corps de commandement 2018 vient de paraître, et parce qu'il constituera le seul mouvement de l'année, il apparaît utile et nécessaire pour SYNERGIE-OFFICIERS d'apporter plusieurs précisions :



Ce télégramme matérialise une fois encore le fait que, dans le cadre du parcours de carrière des officiers, avec 3 grades de capitaine à commandant divisionnaire, **les nomenclatures de 1 à 5 manquent de cohérence et de lisibilité.**

Or, une nomenclature clarifiée est impérative, notamment par rapport aux N4G, afin de définir avec précision les parcours de carrière que doivent constituer les commandants pour accéder au grade sommital.

Avec une unique CAP de mutations en 2018, l'administration a pris la décision d'ouvrir les N4G aux grades de capitaine, commandant et commandant divisionnaire.

Cette décision est **tout à fait exceptionnelle**, pour permettre aux capitaines expérimentés, en l'absence de TG post-CAP, d'accéder aux postes N4G sans candidat au grade de commandant ou commandant divisionnaire.



**SYNERGIE-OFFICIERS** ne s'est pas opposé à cette disposition dérogatoire de bon sens et liée à un contexte particulier.

**Ceux qui tentent de réécrire l'histoire ont signé, comme nous, un protocole, valorisant pour tous les Officiers, qui n'aura de cohérence qu'avec une nomenclature modernisée et enrichie.**

C'est tout le sens de l'action de **SYNERGIE-OFFICIERS** pour qui l'intérêt du corps de commandement, du capitaine au commandant divisionnaire, est le seul moteur.

**C'est la confusion des positionnements entre inspecteurs, inspecteurs principaux et inspecteurs divisionnaires orchestrée par le majoritaire de l'époque qui a abouti au déclassement et à la massification de ce corps.**

**Il aura fallu 20 ans et deux réformes menées par SYNERGIE-OFFICIERS pour enfin exhausser et positionner les Officiers de la Police Nationale.**

Il est donc vital de ne pas laisser commettre les mêmes erreurs au nom d'un faux égalitarisme.



**Parce que le positionnement de cadre de catégorie A Type ne doit pas être un slogan ni un aboutissement, mais le début d'une carrière riche pour les Officiers.**

Le Bureau National